



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

*Dans le cadre de l'accompagnement de son développement, l'Office National des Chemins de Fer recrute, des candidats ayant un **diplôme délivré par un établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail** ou être titulaire d'un **diplôme équivalent délivré par les établissements publics**, pour le poste « Agent commercial ».*

Conditions exigées :

- Etre âgé **entre 21 au moins et 35 ans au plus** à la date du 31/12/2021 ;
- Etre détenteur **d'un diplôme de Technicien Spécialisé ou Technicien, délivré par un établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, ou être titulaire d'un diplôme équivalent délivré par les établissements publics**, et avoir satisfait à la formation qualifiante OFPPT d'Agent commercial.
- Avoir **au moins une expérience de 2 ans** dans le domaine commercial du transport ferroviaire ;
- Avoir une bonne aptitude physique.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **30 Septembre 2021 à 23h00** sur le lien suivant :

<http://www.concours-recrutement.ma>

IMPORTANT :

- **Seuls les diplômes des établissements publics seront éligibles pour le concours.**
- **Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :**
 - ✓ **Une copie certifiée conforme du diplôme délivré par l'établissement de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail ou par un établissement public ;**
 - ✓ **Une copie certifiée conforme d'attestation de formation qualifiante en qualité d'Agent commercial (à mettre dans le champ « Autres documents ») ;**
 - ✓ **Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;**
 - ✓ **Le CV actualisé.**
- **Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.**
- **Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué en haut.**
- **Seules les candidatures reçues via internet seront traitées.**